

## Concertation sur l'emploi des jeunes –

---

*L'objectif est de venir en aide aux centaines de milliers de jeunes qui vont quitter le système de formation initiale et entrer sur un marché du travail particulièrement dégradé.*

*L'objectif du gouvernement est de présenter un plan de relance de l'emploi des jeunes vers la mi-juillet.*

### Les mesures déjà demandées par la CPME dans le plan de soutien et d'investissement attendu par les PME

#### Mise en place des incitations à l'embauche ou au maintien dans l'emploi

Plus de 80% des embauches s'effectuent en CDD. Un grand nombre d'entre eux viennent à échéance dans les prochains mois. L'incertitude économique actuelle incitera de nombreux employeurs, faute de visibilité suffisante, à ne pas renouveler ce type de contrats. Il en va de même pour les contrats en intérim et pour les jeunes en situation de handicap. Le risque, en termes d'emploi, est très important si l'on ne réagit pas rapidement.

#### > PROPOSITIONS CPME N°84 à 87 :

- Réactiver une prime de 4 000 €, à l'embauche en CDI ou au renouvellement de CDD de plus de 6 mois, dans les TPE/PME.
- Supprimer la taxe de 10€ sur les CDDU (CCD d'usage) afin de donner aux entreprises les moyens de recruter des saisonniers et des extras.
- Ne plus limiter le nombre de renouvellements de contrats en intérim pour une même personne sur une période de 18 mois.
- Réintégrer des exonérations relatives à l'embauche et au maintien dans l'emploi des jeunes travailleurs handicapés

#### Les autres mesures à ajouter pour encourager l'embauche des jeunes

- Faciliter l'accès au premier emploi avec une exonération des cotisations sociales patronales pour le premier CDI

Ces mesures doivent s'ajouter à celles de soutien à l'alternance